



PREFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Arrêté n°ZPPA-2017-0041

portant modification de zone(s) de présomption de prescription archéologique dans la commune de
Châteaugiron (Ille-et-Vilaine)

Le préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Vu le code du patrimoine, notamment son livre V, articles L.522-3 à L.522-5 et sa partie réglementaire, articles R.523-1 à R.523-8, ainsi que le livre VI, article L.621-9 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.121-1, R.111-4, R.121-2, R.421-23, R.423-3, R.423-7 à R.423-9, R.423-24, R.423-59, R.423-69, R.425-31, R.423-69 ;

Vu le code l'environnement, notamment l'article L. 122-1 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Christophe MIRMAND, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest en date du 21/03/2017 ;

Vu l'arrêté n°ZPPA-2016-0006 portant création de zone(s) de présomption de prescription archéologique dans la commune de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) en date du 20/01/2016 ;

Vu la nécessité de prendre en compte l'évolution du recensement des sites archéologiques dans la commune de Châteaugiron, Ille-et-Vilaine, depuis le 20/01/2016 ;

Considérant d'une part la présence de vestiges archéologiques recensés sur le territoire communal et la présence de secteurs sensibles susceptibles de receler des vestiges archéologiques de différentes périodes, et d'autre part la nécessité d'assurer la prise en compte du patrimoine dans plusieurs zones du territoire de la commune de Châteaugiron, Ille-et-Vilaine ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles ;

ARRETE

Article 1 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°ZPPA-2016-0006 du 20/01/2016 portant création de zone(s) de présomption de prescription archéologique dans la commune de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine).

Article 2 : sur le territoire de la commune de Châteaugiron, Ille-et-Vilaine, sont délimitées des zones de présomption de prescription archéologique, répertoriées dans un tableau annexé au présent arrêté.

Ces zones sont localisées sur une carte de la commune, à l'échelle cadastrale, également annexée au présent arrêté.

Article 3 : dans ces zones toutes les demandes et déclarations listées ci-dessous doivent être transmises au préfet de la région Bretagne (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie, 6 rue du Chapitre CS 24405, 35044 RENNES cedex) afin qu'elles soient instruites au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine, sans seuil de superficie ou de profondeur :

- permis de construire en application de l'article L. 421-1 du code de l'urbanisme ;
- permis d'aménager en application de l'article L. 421-2 du code de l'urbanisme ;
- permis de démolir en application de l'article L. 421-3 du code de l'urbanisme ;
- décision de réalisation de zone d'aménagement concerté en application des articles R. 311-7 et suivants du code de l'urbanisme ;
- réalisation de zones d'aménagement concerté créées conformément à l'article L. 311-1 du code de l'urbanisme ;
- opérations de lotissement régies par les articles R. 442-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- travaux, installations et aménagements soumis à déclaration préalable en application de l'article R. 523-5 du code du patrimoine et R.421-23 du code de l'urbanisme ;
- aménagements et ouvrages dispensés d'autorisation d'urbanisme, soumis ou non à une autre autorisation administrative, qui doivent être précédés d'une étude d'impact en application de l'article L. 122-1 du code de l'environnement ;
- travaux sur les immeubles classés au titre des monuments historiques qui sont dispensés d'autorisation d'urbanisme mais sont soumis à autorisation en application de l'article L. 621-9 du code du patrimoine ;
- travaux d'affouillement, de nivellement ou d'exhaussement de sol liés à des opérations d'aménagement ;
- travaux d'arrachage ou de destruction de souches ;
- travaux de création de retenues d'eau ou de canaux d'irrigation.

Article 4 : le préfet de la région Bretagne peut, lorsqu'il dispose d'informations lui indiquant qu'un projet qui ne lui est pas transmis est néanmoins susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, demander au maire de lui communiquer le dossier en cours d'instruction.

Article 5 : le maire de la commune ou toute autre autorité compétente pour délivrer une autorisation, peut saisir le préfet de la région Bretagne d'un projet dont la transmission n'est pas obligatoire, en se fondant sur des éléments de localisation du patrimoine archéologique dont il a connaissance.

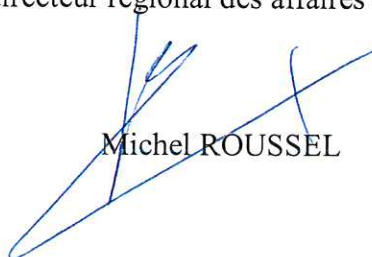
Article 6 : le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du département d'Ille-et-Vilaine.

Article 7 : le présent arrêté et ses annexes (liste des zones de présomption de prescription archéologique et carte de la commune) seront tenus à disposition du public en mairie et à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie.

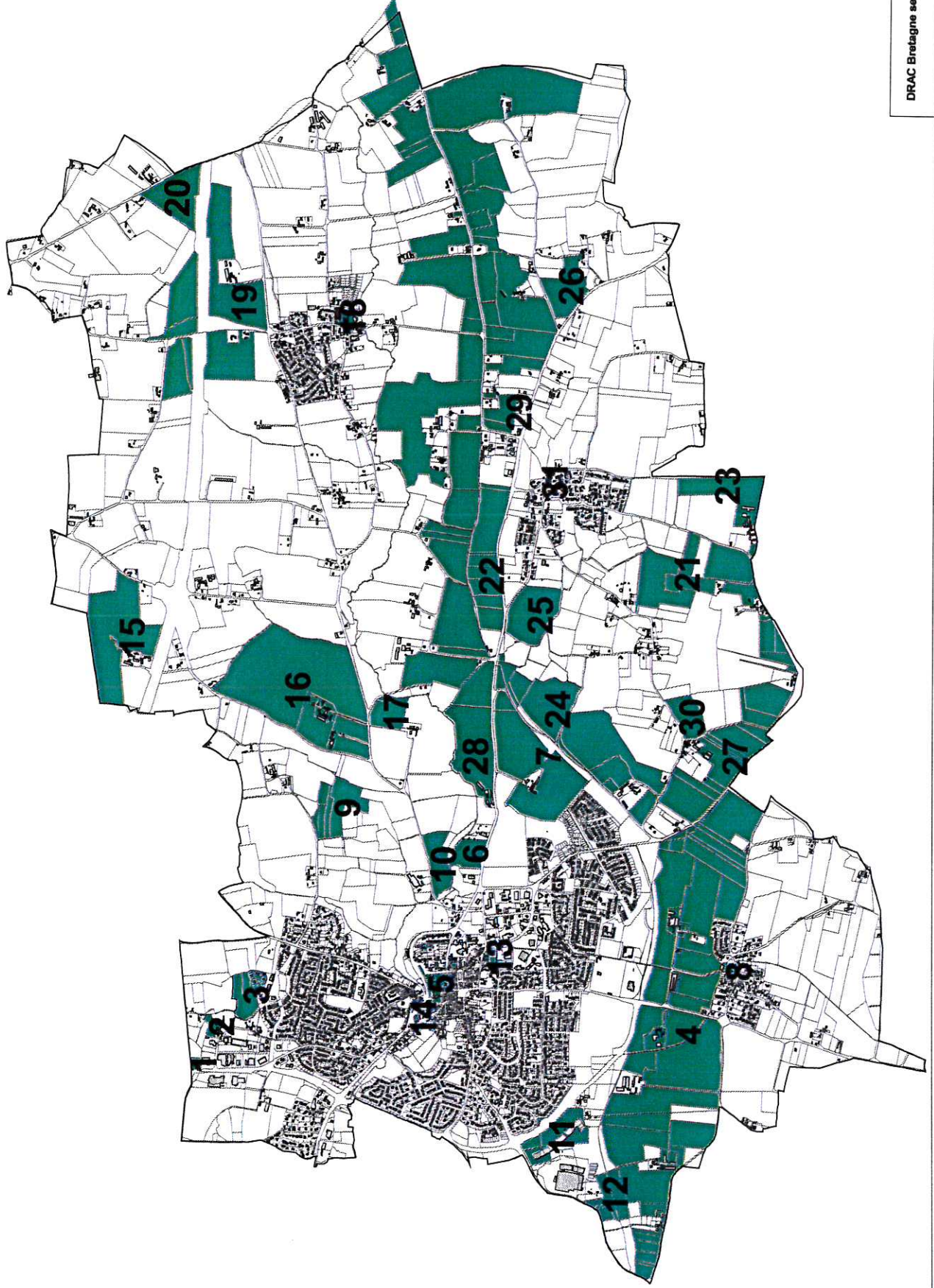
Article 8 : le directeur régional des affaires culturelles et le service instructeur en charge de ces dossiers pour la commune de Châteaugiron sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Le maire de la commune procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Rennes, le 23/03/2017

Pour le Préfet, et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles


Michel ROUSSEL

**Zones de présomption de prescription archéologique
de la commune de CHATEAUGIRON le 21/02/2017**



REÇU LE

28 AVR. 2017

MAIRIE de CHATEAUGIRON



LISTE DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE

Service régional de
l'archéologie

mardi 21 février 2017

CHATEAUGIRON

N° de Zone	Parcelles	Identification de l'EA
1	2014 : 0E.387	5287 / 35 069 0001 / CHATEAUGIRON / LES BAS ROCOMPS / BAS ROCOMPS / enceinte / Moyen-âge ?
2	2014 : 0E.109;0E.113;0E.460-461;0E.463-464	5289 / 35 069 0002 / CHATEAUGIRON / LES BAS ROCOMPS 2 / BAS ROCOMPS / exploitation agricole / Epoque indéterminée
3	2014 : 0E.522;0E.524;0E.528-0E.663	5291 / 35 069 0003 / CHATEAUGIRON / LE HAUT ROCOMPS / HAUT ROCOMPS / nécropole / exploitation agricole / Age du fer - Gallo-romain ?



N° de Zone	Parcelles	Identification de l'EA
4	2014 : H.26;H.28;H.32;H.35;H.37;H.39-40;H.44;H.45;H.48a55;H.68;H.73;ZA.10;ZA.23;ZA.29;ZA.299a301;Z A.68;ZA.8;ZA.92;ZC.101-102;ZC.169;ZC.175a178;ZC.189;ZC.198;ZC.207-208;ZC.212;ZC.215;ZC.21 8;ZC.221a231;ZC.233a235;ZC.237;ZC.43-44;ZC.88;ZC.90;ZE.41a43;ZE.6;ZE.8	10970 / 35 069 0014 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / Section du Grand Launay / route / Gallo-romain
		21103 / 35 069 0004 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / Section de l'omelette au Grand Launay / route / Gallo-romain
		21104 / 35 069 0013 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / Section du Petit Launay aux Marettes / route / Gallo-romain
		21105 / 35 069 0015 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / VENEFFLES / route / Gallo-romain
		21106 / 35 069 0018 / CHATEAUGIRON / LA MAISON NEUVE / LA MAISON NEUVE / Epoque indéterminée / fossés (réseau de)
		21192 / 35 069 0022 / CHATEAUGIRON / LE DOMAINE / LE DOMAINE / Epoque indéterminée / fossé
		23381 / 35 069 0017 / CHATEAUGIRON / L'OMELETTE / L'OMELETTE / endos funéraire / Age du fer
		23386 / 35 069 0032 / CHATEAUGIRON / LA GAUDINAIS / LA GAUDINAIS / chemin / Gallo-romain ?
		23415 / 35 069 0036 / CHATEAUGIRON / LA HAIE GIRON / LA HAIE GIRON / chemin / espace fortifié / Bas-empire - Epoque moderne
		23702 / 35 069 0039 / CHATEAUGIRON / LA HAIE GIRON 3 / VENEFFLES / espace fortifié ? / Bas-empire
		7890 / 35 069 0011 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / Section des Marettes / route / carrefour / Gallo-romain
		7891 / 35 069 0012 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/LE MANS / section des Marettes / route / carrefour / Age du fer - Période récente ?



N° de Zone	Parcelles	Identification de l'EA
5	2014 : AB.155;AB.157a163;AB.166a171;AB.173;AB.174;AB.180a183;AB.185;AB.187;AB.189a.196;AB.198a.200;AB.203;AB.204;AB.206;AB.208a211;AB.213a217;AB.219a221;AB.224a226;AB.230;AB.232;AB.234;AB.235;AB.237;AB.238;AB.240;AB.243;AB.244;AB.245;AB.246;AB.247;AB.403a406;AB.408a410;AB.417;AB.442;AB.443;AB.445;AB.446;AB.490;AB.491;AB.504;AB.505;AB.506;AB.507;AB.512;AB.513;AB.514;AB.515;AB.519;AB.520;AB.521;AB.522;AB.523;AB.593;AB.594;AB.606;AB.607;AB.658;AB.659;AB.660;AB.661;AB.671-672;AB.674;AB.685;AB.701;AB.702;AB.711;AB.713;AB.720a.725;AB.742-743;AB.748-749;AB.758-759;AB.764a767;AB.784a787;AC.100-101;AC.104;AC.119;AC.124-125;AC.275;AC.278;AC.283a.286;AC.309-310;AC.331;AC.334a337;AC.348-349;AC.57;AC.59;AC.61a.63;AC.65a99 rues de l'Yaigne, Saulnerie, Ste-Barbe, de la Madeleine, Francis Gérault, du Porche, de la Trinité, des Ursulines, uelles du Château et J.d'Arc,Promenade du Puits St-Julien,Place des Gâtes	23017 / 35 069 0028 / CHATEAUGIRON / VILLE / VILLE / ville / bourg castral / Moyen-âge - Période récente 23018 / 35 069 0029 / CHATEAUGIRON / CHAPELLE DE LA TRINITE / RUE DE LA TRINITE/RUE DU PORCHE / chapelle / Moyen-âge - Période récente 23701 / 35 069 0038 / CHATEAUGIRON / LA HAIE GIRON 2 / LA HAIE GIRON / espace fortifié ? / Bas-empire 5295 / 35 069 0005 / CHATEAUGIRON / CHATEAU / VILLE / château fort / chapelle / Moyen-âge classique - Epoque contemporaine
6	2014 : ZB.5.	8040 / 35 069 0006 / CHATEAUGIRON / LE GRAND ROLLIER / LE GRAND ROLLIER / exploitation agricole / Gallo-romain ?
7	2014 : ZB.349;ZB.9	21107 / 35 069 0020 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/LE MANS / Section de Belair au Grand Rollier / route / Gallo-romain 8041 / 35 069 0007 / CHATEAUGIRON / LE PETIT ROLLIER / LE PETIT ROLLIER / exploitation agricole / parcellaire / Gallo-romain
8	2014 : AN.18;AN.190	23414 / 35 069 0035 / CHATEAUGIRON / EGLISE SAINT-MEDARD/SAINT-JEAN-BAPTISTE / EGLISE DE VENEFFLES / église / cimetière / Moyen-âge - Période récente
9	2014 : OD.212a216	21102 / 35 069 0016 / CHATEAUGIRON / LA BENAIRIE / LA BENAIRIE / exploitation agricole / parcellaire / Age du fer
10	2014 : OD.225;OD.226	17165 / 35 069 0019 / CHATEAUGIRON / LA ROCHE / LA ROCHE / exploitation agricole / Age du fer
11	2014 : AH.232;AH.300a302;AH.315-316;ZE.30;ZE.37;ZE.49;ZE.53	19304 / 35 069 0021 / CHATEAUGIRON / LE PETIT LAUNAY Ensemble 4 / LE PETIT LAUNAY / exploitation agricole / enceinte / Second Age du fer - Haut moyen-âge
12	2014 : OH.10;OH.61;OH.70;OH.71;OH.9	23382 / 35 069 0031 / CHATEAUGIRON / LE PETIT LAUNAY Ensembles 2 et 3 / LE PETIT LAUNAY / exploitation agricole ? / Second Age du fer - Haut-empire
13	2014 : AB.293;AB.302;AB.533;AB.694;AB.697	23019 / 35 069 0030 / CHATEAUGIRON / PRIEURE SAINTE-CROIX / RUE DU PRIEURE/RUE SAINTE-CROIX / prieuré / cimetière / Moyen-âge classique - Epoque contemporaine 23701 / 35 069 0038 / CHATEAUGIRON / LA HAIE GIRON 2 / LA HAIE GIRON / espace fortifié ? / Bas-empire

REÇU LE

28 AVR. 2017

MAIRIE de CHATEAUGIRON

N° de Zone	Parcelles	Identification de l'EA
14	2014 : AB.465,AB.699,AB.700	23412 / 35 069 0010 / CHATEAUGIRON / HOPITAL SAINT-NICOLAS / RUE DU GENERAL DE GAULLE / hôpital / chapelle / Moyen-âge - Période récente
15	2016 (OSSE) : ZK.36	6212 / 35 069 0044 / CHATEAUGIRON / LA LAICHE / LA LAICHE / ferme ? / Age du fer
16	2016 (OSSE) : ZS.20 à 28	6209 / 35 069 0045 / CHATEAUGIRON / MANOIR de CHAROT / CHAROT / manoir / Moyen-âge
17	2016 (OSSE) : ZR.9; ZR.10	6210 / 35 069 0042 / CHATEAUGIRON / LES BOUERES / LES BOUERES / exploitation agricole / Gallo-romain
18	2016 (OSSE) : B.270,B.280,B.712,B.714,B.715,B.729,B.735,B.737,B.748,B.749,B.750,B.752,B.753,B.754,B.755,B.758,B.759,B.760,B.761, Domaine public	21111 / 35 069 0046 / CHATEAUGIRON / CHAROT / CHAROT / Epoque indéterminée / endos
19	2016 (OSSE) : ZL.10 à 12; ZL.19; ZN.2;ZM.26; ZM.27	18978 / 35 069 0047 / CHATEAUGIRON / 3 RUE DE LA MAIRIE / 3 RUE DE LA MAIRIE / cimetière / sépulture / Haut moyen-âge
20	2016 (OSSE) : ZM.24	20212 / 35 069 0049 / CHATEAUGIRON / LE PLESSIX 2 / LE PLESSIX / nécropole / Haut-empire
21	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZA.41 à 43; ZE.58; ZE.175	6208 / 35 069 0041 / CHATEAUGIRON / LA CHAMPAGNE / LA CHAMPAGNE / motte castrale / Moyen-âge
22	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZD.5 à 7	6474 / 35 069 0051 / CHATEAUGIRON / L'AUBRIAIS / L'AUBRIAIS / occupation / Gallo-romain
23	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZA.64	6475 / 35 069 0052 / CHATEAUGIRON / LE GACEL / LE GACEL / Age du fer ? / endos
24	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZD.94	6476 / 35 069 0053 / CHATEAUGIRON / TAYEE / TAYEE / occupation / Gallo-romain
25	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZD.104	6477 / 35 069 0054 / CHATEAUGIRON / TREBRY / TREBRY / exploitation agricole / Gallo-romain ?
26	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZK.20	10986 / 35 069 0055 / CHATEAUGIRON / LE GACEL 2 / LE GACEL / ferme / Epoque indéterminée
		13637 / 35 069 0057 / CHATEAUGIRON / LE POLETOU / LA VILLE BLOIN / enceinte / ferme / Age du fer

REÇU LE

28 AVR. 2017

MAIRIE de CHATEAUGIRON

N° de Zone	Parcelles	Identification de l'EA
27	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZA.13.ZA.21.ZA.23.ZA.37.ZA.52.ZA.53.ZA.55.ZA.57.ZA.61.ZA.68; ZA.69.ZA.9.ZC.33 à 35.ZC.52.ZC.53.ZC.59.ZC.79 à 82	13551 / 35 069 0056 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / section de la Plesse / route / Gallo-romain
		20916 / 35 220 0015 / PIRE-SUR-SEICHE / VOIE RENNES/ANGERS / Section de la Tayée à la Ville connue / route / Gallo-romain
		21108 / 35 069 0059 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / section de Belair à Piolaine / route / Gallo-romain
		21121 / 35 069 0062 / CHATEAUGIRON / LA HAZAIS / LA HAZAIS / parcellaire / Gallo-romain
28	2016 (OSSE) : ZR.43	6211 / 35 069 0043 / CHATEAUGIRON / LE GRAND ROLLIER 2 / LE GRAND ROLLIER / exploitation agricole / Age du fer - Gallo-romain
29	2016 (OSSE) : ZO.1;ZO.2;ZO.5;ZO.15;ZO.21;ZO.28;ZO.40;ZO.45;ZO.47 à 49;ZO.58;ZP.45;ZP.46;ZP.49;ZP.63;ZP.64;ZR.20;ZR.21;ZR.23 à 25;ZR.37;ZR.42; (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) ZC.75;ZC.85;ZC.87;ZC.95 à 97;ZD.105;ZD.157;ZD.158;ZD.4;ZD.8;ZD.76;ZD.79;ZD.81;ZD.96 à 99;ZH.103;ZH.2;ZH.24;ZH.28;ZH.29;ZH.35;ZH.36;ZH.69;ZH.95;ZI.13;ZI.14;ZI.2 à 6;ZI.55	14174 / 35 069 0058 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/ANGERS / TREBRY / route / Gallo-romain
		21107 / 35 069 0020 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/LE MANS / Section de Belair au Grand Rollier / route / Gallo-romain
		21507 / 35 096 0017 / DOMAGNE / VOIE RENNES/LE MANS / section unique de la Lande à La Noë / route / Age du fer - Période récente
		21666 / 35 069 0063 / CHATEAUGIRON / VOIE RENNES/LE MANS / section unique de Bel air aux Juguenières / route / Age du fer - Moyen-âge
30	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : ZC.29	21109 / 35 069 0060 / CHATEAUGIRON / LE BUT / LE BUT / parcellaire / Epoque indéterminée
31	2016 (SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL) : AA.30	24108 / 35 069 0065 / CHATEAUGIRON / EGLISE SAINT-AUBIN / BOURG SAINT AUBIN DU PAVAIL / église / cimetière / Moyen-âge - Période récente ?

RECULE

28 AVR. 2017

de CHATEAUGIRON